

# LES INTROUVABLES DES CAHIERS

---

## PRÉSENTATION

Le texte dont nos Introuvables proposent ici une traduction est extrait d'un article de Michael Dorf et Charles Sabel paru dans la revue juridique américaine *Columbia Law Review*<sup>1</sup> de mars 1998 (volume 98, n° 2), p. 267-413. Cet article intitulé « De la constitution de l'expérimentalisme démocratique » a fait date : il montre comment l'expérimentalisme démocratique renouvelle l'approche pragmatiste du politique. L'expérimentalisme démocratique vise à coordonner des pratiques de pouvoir décentralisées par lesquelles les citoyens sont amenés à trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent localement. L'apprentissage mutuel et la participation citoyenne sont encouragés par l'administration qui offre la possibilité d'un partage de l'expérience. Ces nouvelles pratiques démocratiques ont commencé à émerger dans des domaines aussi variés que la réglementation des centrales nucléaires, le droit de l'environnement ou les services de protection de l'enfance.

L'expérimentalisme démocratique, qui propose de théoriser ces phénomènes, s'inscrit à la fois dans l'héritage madisonien d'un gouvernement limité par la division et l'équilibre des pouvoirs, et dans celui du New Deal, qui donne à l'État un fort pouvoir d'encadrement des droits individuels. L'expérimentalisme démocratique exige en effet des acteurs sociaux qu'ils prennent en compte des considérations d'ordre constitutionnel dans leurs décisions. Il favorise ainsi la démocratisation de la prise de décision publique, en évitant de cantonner l'administration à la sanction formelle des irrégularités juridiques.

L'expérimentalisme revisite donc les idées pragmatistes du début du xx<sup>e</sup> siècle. Il s'appuie sur la reconnaissance par la Cour suprême américaine du principe de la variété des moyens acceptables pour parvenir à une fin prescrite par la Constitution, et défend l'idée d'une relation étroite entre les moyens et les fins. Il propose d'étendre ce principe et d'en faire le fondement d'une authentique expérimentation.

Les pages qui suivent, tirées de l'introduction de l'article, proposent une première approche des bases théoriques de l'expérimentalisme démocratique. ■

A. B.

■ 1. Les *Cahiers philosophiques* remercient la *Columbia Law Review* de les avoir gracieusement autorisés à publier la traduction de cet extrait et sont très reconnaissants à Marc Maesschalk de sa précieuse collaboration. Nos remerciements vont aussi à Alain Loute qui a accepté de relire et de corriger cette traduction dans un délai très bref.